

Le 25 mai 2012

Monsieur Charles Hale
Chef de projet adjoint, Opérations géophysiques
Statoil Canada Ltd.
2, Steers Cove Édifice Cormack, 2^e étage
St. John's (T.-N.-L.) A1C 6J5

Monsieur,

Objet : Statoil Canada Limited – Modification de l'évaluation environnementale du programme d'étude géophysique du bassin Jeanne d'Ar, de Central Ridge et du bassin de la passe Flamande, de 2011 à 2019

Le Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes d'examen des pêches et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport de modification de l'évaluation environnementale (EE) intitulé *Amendment to the Environmental Assessment of Statoil's Geophysical Program for the Jeanne d'Arc and Central Ridge/Flemish Pass Basins, 2011-2019* (mai 2012). Le rapport constitue une modification du document *Environmental Assessment of Statoil's Geophysical Program for the Jeanne d'Arc and Central Ridge/Flemish Pass Basins, 2011-2019* (LGL Limited, 2011) et de l'addenda connexe (LGL Limited, juin 2011) et a été fourni par Statoil à l'appui de la demande de prolongement des lignes de levés d'environ cinq kilomètres à l'extérieur des limites de la zone de projet, mais à l'intérieur des limites de la zone d'étude. Une zone de 30 kilomètres carrés a été évaluée dans le rapport de modification pour cette activité.

Le rapport de modification de l'EE (3 mai 2012) fournit une évaluation satisfaisante des effets sur l'environnement associés à cette activité. Le C-TNLOHE est d'avis que, compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées auxquelles Statoil Canada Ltd. s'est engagée, le projet n'est pas susceptible d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 709 778-4232 ou par courrier électronique à eyoung@cnlopb.nl.ca.

Cordialement,

Original signé par E. Young

Elizabeth Young
Agente d'évaluation environnementale

c. c. D. Burley